

# infoDef 56

Bulletin d'information de la délégation militaire départementale du Morbihan

N°02 - Eté 2019

Des nouvelles fraîches pour bien finir l'été !

## Dans ce numéro :

Editorial :	
<b>Ubique</b>	1
<b>Prise de commandement au 3<sup>e</sup> RIMa et nouveau DMD</b>	1
<b>Biographies</b>	
<b>CV Serge BORDARIER</b>	2
<b>COL Eric TALLEU</b>	
<b>Le Morbihan, centre de gravité d'une élite : les Commandos Marine</b>	3
Suite Commandos Marine :	
<b>Sélection, Formation et Progression</b>	4
<b>CIRFA : Toutes les perspectives de carrières dans les armées</b>	4
<b>Rallye citoyen des collèges à Pontivy</b>	5
<b>Evénements récents</b>	6
<b>A venir</b>	6
<b>Cérémonial et protocole</b>	6
<b>Concert Unisson</b>	
<b>Judi 03 octobre 2019</b>	7
<b>Palais des Congrès de Pontivy</b>	
<b>La base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué</b>	8

## Editorial

### Ubique

La base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué est l'une des plus grandes bases militaires d'Europe. Installée sur 3 communes, Ploemeur, Quéven et Guidel, sa superficie est de près de 800 hectares. Près de 2 000 personnes travaillent sur le site dont près de 300 personnels civils des Armées.

La BAN assure le soutien opérationnel et technique des cinq flottilles volant sur Atlantique 2, Falcon 50M, E-2C Hawkeye et Xingu, soit l'ensemble des moyens de patrouille, surveillance et intervention maritime et une partie du groupe aérien embarqué de la Marine nationale.

La BAN de Lann-Bihoué est également un acteur dynamique dans le paysage lorientais, par le soutien qu'elle apporte à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan dans l'exploitation de l'aéroport. Et l'emploi d'environ 300 prestataires extérieurs au



© Marine nationale

ministère qui travaillent quotidiennement sur les différents chantiers de la base.

D'ici quelques semaines, la BAN deviendra un employeur local grâce à un nouveau dispositif qui permettra de recruter et d'engager des jeunes du pays de Lorient. Les postes à pourvoir seront transmis via le CIRFA de Lorient.

Alors que la période estivale a débuté, la base reste fidèle à la devise de la patrouille

maritime : « UBIQUE » ... Ouverte H24 et 365 jours par an, elle continue d'assurer en permanence plusieurs alertes opérationnelles et de soutenir les déploiements des aéronaves et des équipages en détachements extérieurs (au Sénégal, au Sahel...), ainsi que la défense maritime du territoire.

**CV Serge BORDARIER**  
Commandant la BAN de Lann-Bihoué

### Prise de commandement au 3<sup>e</sup> RIMa et nouveau DMD

Le Colonel Eric TALLEU a pris le commandement du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine le jeudi 04 juillet 2019 lors d'une cérémonie dans les jardins des remparts de Vannes.

Présidée par le Général de brigade Pierre SCHILL, commandant la 9<sup>e</sup> brigade d'infanterie de marine, la cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses autorités militaires et civiles, de familles ainsi que d'anciens combattants.

Le nouveau chef de corps du « Grand Trois » a de fait aussi désormais les fonctions et responsabilités de délégué militaire départemental du Morbihan.

Interrogé, il a exprimé sa satisfaction : « C'est un honneur de revenir à Vannes, dans ce régiment à l'esprit de famille extrêmement développé ».



© Cellule Communication, 3<sup>e</sup> RIMa

« Le vrai courage, c'est celui de trois heures du matin. »

Napoléon BONAPARTE

## Biographie du Capitaine de vaisseau Serge BORDARIER

Commandant la base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué



Le Capitaine de vaisseau Serge BORDARIER est né le 17 avril 1969 à Soissons.

Après des études au Prytanée lycée national militaire de La Flèche, il intègre l'Ecole Navale en 1990. A l'issue d'une campagne « Jeanne d'Arc » puis d'une seconde expérience embarquée à bord du « Foudre », il est breveté pilote multimoteurs et rejoint l'aéronautique navale en tant que pilote de patrouille maritime sur Atlantique 2, affecté à la flottille 21F alors stationnée sur la base d'aéronautique navale de Nîmes-Garons.

Dès lors régulièrement déployé outre-mer, il participe à plusieurs opérations (Condor, Héraclès, Moby Dick, Torchlight, ...) ainsi qu'à de multiples exercices interalliés.

Promu capitaine de corvette, il exerce de nouvelles fonctions à dominante ressources humaines, telle que directeur de la promotion « EN 2002 » de l'Ecole Navale.

Il revient à la 21F en tant que commandant en second, puis commande la flottille 23F sur la BAN de Lann-Bihoué de 2007 à 2009. Il participe à l'opération « Remora » de libération des otages du voilier « Carré d'As ».

De 2009 à 2012, il occupe les fonctions de gestionnaire des officiers de l'aéronautique navale au bureau officiers de la direction du personnel militaire de la marine. Durant cette seconde partie de carrière, il participe à plusieurs déploiements opérationnels, en tant que commandant en second de la frégate de défense aérienne « Chevalier Paul » (2012) puis 2013 comme commandant de la frégate légère furtive « La Fayette ».

Il exerce ensuite les fonctions de chef de la division opérations puis du centre des opérations maritimes au sein du commandement de la zone maritime et de la préfecture maritime de Méditerranée.

Auditeur de la 131<sup>e</sup> session du Collège Interarmées de Défense de l'OTAN à Rome en 2017, il rejoint début 2018 l'état-major de la Force de l'aéronautique navale à Toulon pour y exercer les fonctions de chef du bureau maîtrise des risques. Le 28 juin 2018, il est nommé au commandement de la base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué.

Le capitaine de vaisseau BORDARIER totalise plus de 3 500 heures de vol dont plus de 2 700 sur Atlantique 2.

Il est officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la médaille de l'aéronautique, de la médaille d'or de la défense nationale, de la médaille de la reconnaissance de la nation, de la médaille de la défense maritime du territoire avec agrafe Trident et de la médaille commémorative française avec agrafe Afghanistan.

Il est marié et père de cinq enfants.

## Biographie du Colonel Eric TALLEU

Nouveau chef de corps du 3<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (3<sup>e</sup> RIMa)  
et Délégué Militaire Départemental du Morbihan



Né le 27 avril 1975 à Neustadt (ex République fédérale d'Allemagne), le Colonel Eric TALLEU intègre l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1996 (promotion général Lalande).

A sa sortie d'école d'application de l'infanterie, il choisit de servir au sein des troupes de marine et plus particulièrement au Régiment de marche du Tchad<sup>1</sup> (alors stationné à Noyon, dans l'Oise), où il exerce les fonctions de chef de section de combat. Il y connaît ses premiers engagements opérationnels.

En 2003, il est affecté comme officier adjoint du 2<sup>e</sup> Régiment du service militaire adapté de la Guadeloupe contribuant ainsi à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes antillais.

En 2005, il rejoint pour une première fois le 3<sup>e</sup> RIMa<sup>2</sup> dont il prend le commandement de la 4<sup>e</sup> compagnie de 2006 à 2009. Profondément attaché à son unité et au Morbihan, il choisit, à l'issue de son temps de commandement, de rester à l'état-major du régiment comme officier opérations au bureau opérations et instruction (BOI).

Ayant obtenu le diplôme d'état-major en 2009, puis réussi le concours d'accession au Cours supérieur d'état-major (CSEM<sup>3</sup>) la même année, il intègre l'année suivante la 125<sup>e</sup> promotion

« Maréchal JUIN » de l'Ecole de guerre à Paris. A compter de 2012, il enseigne à l'Ecole d'état-major à Saumur (Maine et Loire), puis retrouve le Morbihan en 2015 comme chef du Bureau opérations et instruction du 3<sup>e</sup> RIMa.

Il est ensuite appelé en 2017 à servir la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) à Versailles (Yvelines) en tant qu'assistant militaire du général directeur central.

Promu colonel le 1<sup>er</sup> mai 2019, il succède le jeudi 04 juillet 2019 au Colonel Ludovic DANIGO<sup>4</sup> en tant que chef de corps du 3<sup>e</sup> RIMa et Délégué Militaire Départemental du Morbihan. Il retrouve à cette occasion la prestigieuse famille du 3<sup>e</sup> de marine et notre département.

Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, le Colonel Eric TALLEU a servi lors de nombreuses opérations extérieures en Afrique, Asie et dans les Balkans. Marié, il est père de deux filles de 13 et 16 ans scolarisées à Vannes. Passionné par l'histoire militaire, notamment sur la période du premier Empire, il pratique régulièrement la course à pied.

<sup>1</sup> : Ce dernier est appelé « régiment du serment » depuis la promesse faite le 02 mars 1941 à Koufra (Afrique du Nord) par le Colonel Philippe LECLERC : « Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg ». Ce serment sera plus qu'honoré : le régiment s'illustrera entre autres lors de la libération de Paris, puis de Strasbourg.

<sup>2</sup> : Vous retrouverez la présentation du 3<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine dans le premier numéro d'InfoDef 56.

<sup>3</sup> : Le CSEM a depuis successivement évolué en Cours supérieur interarmes (CSIA) en 2016, puis Ecole de guerre depuis août 2018.

<sup>4</sup> : Le Colonel Ludovic DANIGO est appelé à de nouvelles responsabilités à la Direction des ressources humaines de l'armée de Terre à Paris.

# Le Morbihan, centre de gravité d'une élite : les Commandos Marine



Abritant 6 de leurs 7 unités, le Morbihan est le centre de gravité d'une des plus exceptionnelles composantes des forces armées françaises : les commandos marine.

Véritable fer de lance des forces spéciales françaises, les commandos marine sont les unités d'élite de la Marine nationale. Agissant

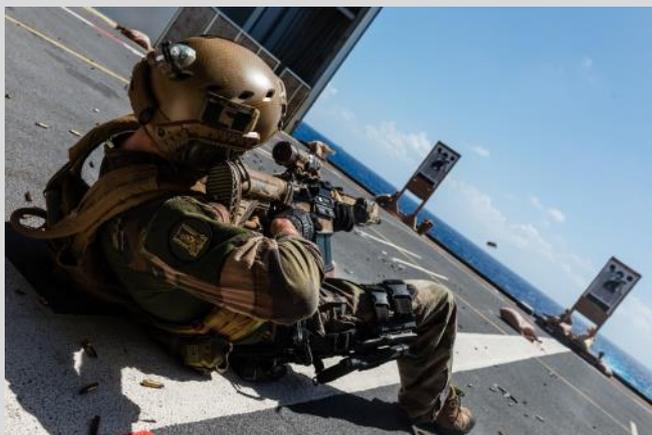
exclusivement au profit du Commandement des opérations spéciales, elles sont considérées comme l'une des références mondiales en matière de forces spéciales et d'unités de contre-terrorisme. Discrètes et fulgurantes, combinées lorsque besoin avec les composantes forces spéciales des autres armées, leurs actions sont souvent secrètes, et ne sont portées à la connaissance du public qu'a posteriori.



## Trois domaines d'actions

- Actions spéciales au large : contre-terrorisme maritime, lutte contre la piraterie, lutte contre les activités illicites
- Actions spéciales de la mer vers la terre : opérations amphibies (opérations amont / forces avancées), opérations spéciales y compris subaquatiques de reconnaissance et renseignement
- Opérations spéciales à terre

Les commandos marine sont répartis en sept unités : cinq d'assaut, une dédiée aux actions sous-marine et deux d'appui spécialisé. Toutes sont basées à Lorient, à l'exception du commando Hubert, installé à Toulon.



© Nicolas FERNANDEZ / Marine nationale



© Ministère des Armées

Les sept unités de commandos marine disposent de capacités communes, et chacune de capacités spécifiques.

Les quatre commandos d'assaut, à Lorient : Jaubert, Trépel, de Penfentenyo et de Montfort mettent en œuvre des capacités communes et possèdent chacun deux groupes spécialisés : un groupe ESNO (Equipe Spéciale de Neutralisation et d'Observation) et un groupe CTLO (Contre-Terrorisme et Libération d'Otages)

Un commando d'action spéciale sous-marine, à Saint-Mandrier : le commando Hubert, dispose des mêmes capacités que les quatre commandos précédemment cités, mais possède également des nageurs de combat et du matériel sous-marin spécifique à la conduite d'actions subaquatiques.

Pour leur part, les 2 commandos d'appui spécial mettent en œuvre les capacités suivantes :

- Le commando Kieffer assure la capacité de commandement de groupement de forces spéciales et met en œuvre des cellules d'appuis spécialisés, au profit du commandement et des groupes (cyno, drones, NRBC, renseignement, ...)
- Le commando Ponchardier assure notamment des missions d'appui opérationnel au profit des groupes de combat, avec la mise en œuvre des moyens d'insertions maritime, aérien et terrestre (équipages, tireurs, maintenance) et des équipements opérationnels spécifiques (armements, munitions, optroniques, SIC, etc)



© Julien@Ministère des Armées

[Complément en page 4 :](#)

**Commandos Marine**  
Sélection, Formation et Progression



© Ministère des Armées

## Le Morbihan, centre de gravité d'une élite : les commandos marine

(suite de la page 3)

### Sélection, Formation et Progression

Rejoindre le corps d'élite des commandos marine nécessite de réussir un examen de sélection et de formation propre à la spécialité, le « STAC », ou stage commando. La sélection des commandos marine est extrêmement rude et difficile. Un grand accent est porté sur l'aguerrissement et la rusticité des troupes, à savoir leur capacité d'adaptation en milieu hostile. Les aspirants commandos sont généralement issus des rangs des fusiliers marins, mais le STAC est ouvert après un stage de préparation et une présélection aux autres spécialités de la Marine, y compris aux femmes. Cependant, la sélection des commandos étant excessivement rigoureuse, seule une quarantaine de marins par an réussissent ce stage (aucune femme n'a encore réussi à intégrer les commandos).

Les épreuves du STAC se déroulent à Lorient. Elles ont pour objet d'évaluer les aptitudes physiques et psychologiques des candidats et de les préparer à leurs futures missions possibles au sein des commandos marine. Le STAC débute par une période d'évaluation physique de 2 jours puis un programme de 3 semaines pendant lesquelles les candidats sont en permanence soumis à des efforts physiques et à une pression psychologique très intenses. Cette sélection initiale est réputée comme l'une des plus difficiles au monde, et une majorité d'admis au STAC sont éliminés dès ce premier stade.

S'ensuit pour les candidats sélectionnés une période de formation élémentaire de 7 semaines (physique, tir, explosifs, close-combat, franchissements, rappel, nautisme, natation), et de 2 semaines de parachutisme. A l'issue de cette ultime période, seuls les candidats ayant satisfait toutes les épreuves du STAC se voient solennellement remettre leur brevet élémentaire commando et leur béret vert. Ils rejoignent alors l'un des 4 commandos d'assaut de Lorient en tant qu'opérateur commando (les commandos Hubert et Kieffer recrutent après une première affectation dans un commando d'assaut).

Le STAC n'est cependant que le début de la formation du commando marine. Il est ensuite obligatoire de constamment améliorer ses performances et connaissances comme d'acquérir de nouvelles aptitudes (chuteur opérationnel, tireur d'élite, spécialiste démolition, palmeur-reconnaissance, ...) pour devenir successivement chef d'équipe, chef d'escouade puis chef de mission. Chaque commando devra à chaque nouvel examen de carrière, c'est-à-dire tous les 3 à 5 ans, repasser un STAC. Ainsi, certains officiers marins peuvent avoir cumulé jusqu'à quatre stages commando (la carrière « opérationnelle » d'un commando excédant rarement 20 ans).

Enfin, les commandos souhaitant postuler au commando Hubert doivent avoir au moins cinq ans d'ancienneté dans l'un des commandos de Lorient, et effectuer le Cours Nageur d'une durée de 7 mois à Saint-Mandrier-sur-Mer (Var), en vue d'obtenir le certificat de nageur de combat. Ce cours est extrêmement difficile et moins de 5 commandos par an parviennent à être certifiés.

## CIRFA : Toutes les perspectives de carrière dans les armées

Avec chaque année plus de 20 000 opportunités de carrière et plusieurs centaines de métiers dans tous les secteurs d'activité, les armées offrent d'exceptionnelles perspectives d'évolution professionnelle.

Chacune présente toutefois des spécificités dans les conditions de recrutement et évolutions de carrière.

Pour en savoir plus, il suffit de prendre contact avec un centre d'information et de recrutement des forces armées.

Deux sont présents dans le Morbihan.

Vous pouvez vous y rendre avec ou sans rendez-vous pour y trouver toutes les informations et profiter de conseils avisés.

### CIRFA de Lorient

02 97 12 43 60

Enclos du Port  
Place de la Porte Gabriel

#### Horaires d'ouverture

08h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00



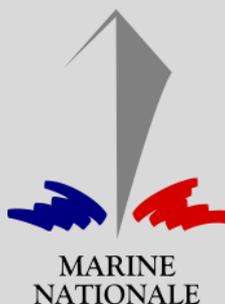
### CIRFA de Vannes

02 97 68 53 52

55 avenue de Verdun  
Etang au duc

#### Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 08 à 12h et 13 à 17h  
Vendredi : 08 à 12h et 13 à 15h



# Rallye citoyen des collèges à Pontivy

Organisé cette fois au profit des établissements du Bassin d'animation de la politique éducative (BAPE) de Pontivy, après le succès rencontré lors des précédentes éditions à Vannes et Lorient, un rallye citoyen des collèges a été organisé à Pontivy dans la matinée du mardi 04 juin 2019.



© Ministère des Armées

Sous l'égide du trinôme académique du Morbihan (Education nationale, Institut des hautes études de défense nationale), Ministère des Armées), cette activité s'inscrit dans le cadre de l'enseignement de défense dispensé aux

élèves du secondaire. C'est la première étape du parcours de citoyenneté, dont les principaux objectifs sont de promouvoir et développer le civisme, d'entretenir l'esprit de défense et le devoir de mémoire, ainsi que de développer le lien Armées Nation.

Les thématiques retenues pour cette édition étaient :

- Les institutions de la République
- Droits et des devoirs du citoyen
- L'engagement civique
- Les jeunes et l'esprit de défense
- Le devoir de mémoire
- La prévention médico/psychologique
- L'économie sociale et solidaire



© Ministère des Armées

Provenant d'établissements de Pontivy, Baud et Rohan, huit équipes mixtes, chacune composée de six à huit élèves accompagnée d'un enseignant, ont participé aux neuf ateliers proposés. Afin de valoriser l'ensemble des témoignages et activités, ces derniers étaient répartis en centre-ville entre différents bâtiments officiels, lieux de mémoire et institutions locales. Animés par des intervenants variés, l'ensemble des ateliers a permis aux élèves de mesurer et approfondir leurs connaissances de histoire, des valeurs ainsi que des différentes institutions de la République. Ainsi chaque étape favorisait l'occasion de s'approprier les lieux représentant les fondements de



© Ministère des Armées



© Ministère des Armées

la Nation, ceux où s'organise la vie de la cité, comme ceux où se témoigne l'engagement citoyen.

Afin de récompenser les meilleurs résultats aux questionnaires qui concluait chaque atelier, comme les équipes ayant le mieux manifesté les valeurs « citoyennes » (esprit d'équipe et fair-play, respect des consignes et de l'environnement, sens des responsabilités, ...) pendant tout le parcours, une cérémonie de remise de prix clôturait l'activité. Celle-ci a mis à l'honneur l'équipe n°3, constituée d'élèves du Collège Mathurin Martin de Baud, laquelle a obtenu le meilleur score.

Les rallyes citoyens sont des opportunités de concrétiser l'enseignement civique reçu en classe. Ils permettent de mesurer et développer les connaissances des élèves, ainsi que leur appréciation de l'aspect global de la notion de Défense, militaire certes mais aussi civile, économique et culturelle. L'ensemble des ateliers, présentations et visites de lieux illustrant aux mieux le sens et le patrimoine de la citoyenneté comme des valeurs républicaines, tous animés par des intervenants compétents permet aux élèves d'entamer leur parcours citoyen personnel.



© Ministère des Armées

## SNU : des débuts encourageants

A l'instar de 12 autres départements, le Morbihan est un des pilotes de la mise en place du Service national universel. Du 16 au 28 juin 2019, 97 élèves de troisième (dont sept de Guyane) ont été accueillis au Lycée Lesage de Vannes. Bilan de santé, tests d'illettrisme et de connaissances numériques, ils ont été sensibilisés à l'écologie, à l'autodéfense, à l'Europe. Les journées débutaient à 06 heures 30 et s'achevaient à 22 heures 30. Au programme : lever des couleurs, Marseillaise, puis de nombreuses activités (parcours naturel, bilan de compétences, orientation, geocaching, débats, ...), les modules défense et sécurité représentant chacun une journée de formation. Des activités de cohésions et d'évaluations ont aussi été organisées en extérieur (Ile d'Arz et Penthièvre).

Le bilan est positif pour les 97 jeunes volontaires à l'issue de ce premier stage : fierté, nouvelles amitiés, séjour très enrichissant. « Dépassement de soi, coopération, parfaite cohésion et engagement maximum des jeunes », un bilan très satisfaisant pour Stéphan THEVENET, directeur du SNU Morbihan.



© Préfecture du Morbihan

## Evénements récents



© Préfecture du Morbihan

Mercredi 05 juin 2019  
Plumelec

**Commemoration du largage  
des SAS de la France Libre  
en Bretagne le 05 juin 1944**

Jeudi 13 juin 2019  
Lorient

**Cérémonie en hommage aux  
Morts pour la France en  
Indochine**



© Préfecture du Morbihan

Mardi 18 juin 2019  
Vannes

**Journée nationale de l'appel  
historique du général de Gaulle  
à refuser la défaite et poursuivre  
le combat contre l'ennemi**



© Préfecture du Morbihan

Dimanche 14 juillet 2019  
Vannes

**Fête nationale**



© Cellule Communication, 3<sup>e</sup> RIMA

## A venir (\*: Plus de renseignements dans les mairies)

Dimanche 21 juillet - \*

**Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France**

Mercredi 25 septembre - \*

**Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives**

Jeudi 03 octobre - Pontivy

**Concert Unisson (Voir page7)**

## Cérémonial, Préséance et Protocole

Qu'elle soit organisée par l'état ou par une association patriotique, le bon déroulement et la solennité d'une cérémonie exigent un soin particulier.

« Les cérémonies publiques sont les cérémonies organisées sur ordre du Gouvernement ou à l'initiative d'une autorité publique. Les ordres du Gouvernement pour la célébration des cérémonies publiques déterminent le lieu de ces cérémonies et précisent quels autorités et corps constitués y seront convoqués ou invités. » \*

Il est important de rappeler que lorsque les membres des corps et les autorités invités assistent aux cérémonies publiques organisées dans les départements de province comme le notre, « ils y prennent rang dans l'ordre de préséance suivant (non exhaustif) :

1° Le préfet, représentant de l'Etat dans le département ou la collectivité ;  
2° Les députés ;

3° Les sénateurs ;

4° Les représentants au Parlement européen ;

5° Le président du conseil régional ;

6° Le président du conseil départemental ;

7° Le maire de la commune dans laquelle se déroule la cérémonie » ; (et ainsi de suite \*)

Afin de favoriser la solennité, il est préférable de limiter le nombre d'autorités sur le premier rang, en particulier lorsque la cérémonie envisage qu'il soit dynamique.

Seul « dans les cérémonies publiques non prescrites par ordre du Gouvernement, l'autorité invitante occupe le deuxième rang dans l'ordre des préséances, après le représentant de l'Etat. \* »

\* : Décret n°89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires

# Au profit des blessés des armées

Soirée musicale

## TERRES DE LEGENDES



CONCERT  
**UNISSON**

Solidarité avec  
les blessés des armées

Tarif 10€

Réduit 5€

Avec le soutien de la ville de Pontivy

Palais des congrès à 20h30, jeudi 3 octobre 2019

Accueil du public à partir de 19H30

Un concert de la Musique des Transmissions de Rennes  
avec l'Orchestre d'harmonie de Pontivy

Billetterie : Palais des congrès - [billetterie@ville-pontivy.fr](mailto:billetterie@ville-pontivy.fr)

Renseignements : 02 97 25 06 16



# La base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué

Occupant près de 800 hectares, le site de Lann-Bihoué emploie plus de 2 000 personnes dont près de 330 personnels civils.

Depuis la fermeture de la BAN Nîmes-Garons à l'été 2011, Lann-Bihoué regroupe l'ensemble des moyens de la patrouille et de la surveillance maritime (PATSIMAR).

Elle assure le soutien opérationnel et technique de façon permanente des quatre flottilles PATSIMAR (21F et 23F sur Atlantique 2, 24F sur Falcon 50M, 28F sur Xingu) et de la flottille 4F sur E-2C Hawkeye du groupe aérien embarqué.



© Ministère des Armées

La Marine nationale est affectataire principal de la plateforme, qu'elle partage avec l'aviation civile, la sécurité civile et la douane. Elle a la responsabilité du contrôle, de l'entretien de la piste et des moyens de sécurité, l'aéroport civil a un flux moyen de 190 000 passagers par an.

Ouverte H24 et 365 jours par an, la base assure la permanence de plusieurs alertes opérationnelles et soutient les déploiements des aéronefs et des équipages en détachements extérieurs. Lann-Bihoué comprend aussi le centre d'expertise de la patrouille surveillance et intervention maritime (CENTEX PATSIMAR), le centre de formation et d'entraînement de l'aéronautique navale (CEFAé) et le centre logistique de l'aéronautique navale (CELAé).

Depuis 2001, la base accueille un détachement permanent de deux avions de chasse de l'armée de l'Air dans le cadre de la posture permanente de sûreté aérienne (PPS), et de façon ponctuelle le groupe aérien pour des campagnes de tir et d'ASSP (appontages simulés sur piste). A compter de septembre 2019 la BAN accueillera l'école des drones.

Depuis 2010, le soutien des activités de Lann-Bihoué est marqué par la mise en application de plusieurs réformes majeures, comme la mise en place des bases de défense pour le soutien commun (hébergement, véhicules, alimentation, administration générale du personnel) et la création de l'Atelier Industriel Aéronautique de Bretagne regroupant les ateliers, les aires de visites et le personnel technique chargé du soutien technique industriel des trois bases d'aéronautique navale de Bretagne.

## Activité et missions

Les équipages des flottilles réalisent environ 12 000 heures de vol par an, dont 2/3 de vols opérationnels et 2/3 effectuées en heures non ouvrables. A partir de Lann-Bihoué, de terrains à travers le monde ou à bord du porte-avions, ils sont engagés dans des missions militaires comme la sûreté de la force océanique stratégique (FOST), les opérations extérieures dans un cadre aéroterrestre ou aéromaritime (Agapanthe pour l'Afghanistan, Barkhane au Sahel et au Sahara, Chammal en Irak et Syrie, Harmattan en Libye et Licorne en Côte d'Ivoire, ...) ou d'antipiraterie en Océan indien.

Ils conduisent aussi des missions de défense maritime du territoire, de sauvegarde maritime comme la lutte contre les pollutions volontaires ou les trafics illicites, comme la surveillance des pêches et le sauvetage en mer ...

Ces unités forment un outil polyvalent interopérable avec toutes les composantes de la Marine, les autres armées, françaises ou étrangères ainsi que les autres administrations.



© Ministère des Armées

## Contact

**Vous avez des questions liées aux Armées, le souhait de servir ou de faire connaître et partager un événement y étant lié ?  
Contactez-nous !**

Situation/accès :

**Quartier Foch-Delestraint  
54 avenue de Verdun  
56000 Vannes**

Adresse postale :

**Délégation militaire du Morbihan  
Quartier Foch-Delestraint  
BP 568  
56017 Vannes cedex**

Courriel :

**dmd56@terre-net.defense.gouv.fr**

Téléphone :

**02 97 68 51 47**